



COMMUNE DE PARASSY

Tel : 0248644533
Fax : 0248646033

Compte rendu de la réunion du 28 février 2020

Le Conseil municipal régulièrement convoqué le 24 février 2020, s'est réuni le 28 février à 20h00, sous la présidence de Madame Nicole PINSON, Maire

Présents : Mrs GOIN, GAUMAIN
Mmes BOURDOU PINSON FRANCOIS LEVEQUE MOQUAY PICARD

Excusés : Monsieur Jean MATHIEU à M. Thierry GAUMAIN
Monsieur François SALEZ
Monsieur Gilles SQUARCIONI

Madame Valérie FRANCOIS a été nommée secrétaire.

Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

Adopté à l'unanimité.

1/BUDGET COMMUNE :

→ Approbation du compte de gestion 2019:

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres, de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ces écritures.

Considérant que les opérations effectuées décrites sont régulières et justifiées,

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote à l'unanimité

→ Election d'un Président de séance et vote du compte administratif 2019 :

Madame Lucette LEVEQUE est élue à l'unanimité Présidente de séance.

Après avoir entendu le **Compte Administratif** de l'exercice 2019, le Conseil Municipal le vote à l'unanimité.

2/ BUDGET EAU :

→ Approbation du compte de gestion 2019:

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres, de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures.

Considérant que les opérations effectuées décrites sont régulières et justifiées,

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote à l'unanimité

→ Election d'un Président de séance et vote du compte administratif 2019 :

Madame Lucette LEVEQUE est élue à l'unanimité Présidente de séance.

Après avoir entendu le **Compte Administratif** de l'exercice **2019**, le Conseil Municipal le vote à l'unanimité.

3/ QUESTIONS DIVERSES :

* Mme Levêque : Réunion du CIAS, Mme Petit a fait une présentation des différents sujets abordés pendant l'année ainsi que toutes les activités à venir autour de l'aide sociale. (se soigner, se déplacer, accès aux droits, accès à l'emploi, personnes âgées, se loger).

* LAEP : les journées avec les enfants n'auront plus lieu à Parassy, mais seront transférées à la Crèche des Aix pour une raison de mobilité du personnel.

* GAZ : suite au changement de fournisseur Gaz, la cuve de la salle des fêtes est enfin changée.

* Fleurissement de l'angle de la route de Morogues et chemin de la Vierge, 3 bacs ont été mis en place afin d'éviter le stationnement sur les tuyaux de canalisation. Les fleurs sont commandées.

* Une commande de 60 chaises (en promotion et identiques) pour la salle des fêtes devrait arriver la semaine prochaine.

* Mme Bourdou conclut en disant qu'elle a apprécié ces 6 ans au sein de ce conseil.

* Mme le Maire remercie l'ensemble du Conseil pour ces 6 ans passés où tout le monde a joué le jeu et a participé à toutes leurs commissions.

Séance levée à 21h45.

Signatures des conseillers présents :